

BO | Bulletin officiel PE | de Pôle emploi

N°57 du 11 juillet 2018

Sommaire chronologique

Décision DG n° 2018-75 du 26 juin 2018

Missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive ----- 3

Décision Gu n° 2018-04 DS IPR du 1^{er} juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 7

Décision Gu n° 2018-05 DS Dépense du 1^{er} Juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette ----- 12

Décision Gu n° 2018-06 DS DR du 1^{er} juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale ----- 14

Décision Gu n° 2018-07 DS Agences du 1^{er} juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein des agences ----- 23

Décision Gu n° 2018-08 DP HSST du 1^{er} juillet 2018

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Guyane au directeur régional adjoint des opérations & directeur de la stratégie et des relations extérieures dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail ----- 29

Décision DG n° 2018-76 du 3 juillet 2018

Modification de la liste des membres représentant l'établissement au sein des commissions paritaires nationales n° 1 à 5 de Pôle emploi ----- 30

Décision No n° 2018-23 DS Agences du 6 juillet 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences ----- 31

Décision No n° 2018-24 DS IPR du 6 juillet 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables ----- 58

[Suite du sommaire en page suivante](#)

Décision Gua n° 2018-16 DS Agences du 9 juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord au sein des agences----- 74

Décision Gua n° 2018-17 DS IPR du 9 juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables ----- 91

Décision DG n° 2018-75 du 26 juin 2018

Missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, L. 5426-8-2, L. 5426-8-3, R. 5312-4, R. 5312-19 et R. 5312-24,

Vu la loi n° 2008-126 du 13 février 2008 relative à la réforme de l'organisation du service public de l'emploi,

Vu, ensemble, l'article 22 de la loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels et le décret n° 2016-1909 du 28 décembre 2016 pris pour son application,

Vu le décret n° 2011-524 du 16 mai 2011 relatif à l'aide à l'embauche des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation,

Vu le décret n° 2011-1421 du 2 novembre 2011 instituant à titre exceptionnel une allocation transitoire de solidarité pour certains demandeurs d'emploi,

Vu le décret n° 2013-222 du 15 mars 2013 relatif au contrat de génération ainsi que l'article 2 du décret n° 2017-1646 du 30 novembre 2017,

Vu le décret n° 2018-230 du 30 mars 2018 relatif à l'expérimentation d'emplois francs,

Vu la convention Etat-Pôle emploi relative à la gestion de l'allocation transitoire de solidarité instituée à titre exceptionnel par le décret n°2011-1421 du 2 novembre 2011 susvisé,

Vu la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application,

Vu la délibération n° 2011-18 du 24 mai 2011 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à l'aide forfaitaire à l'employeur dans le cadre du contrat de professionnalisation,

Vu la délibération n° 2015-36 du 8 juillet 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi portant organisation générale de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 - Aides à destination des employeurs

Pôle emploi services dispose d'une compétence exclusive pour gérer, dans les conditions et selon les modalités prévues par les textes respectivement applicables, l'ensemble des dispositifs d'aide visés aux 1) à 4) du présent article sur l'ensemble du territoire relevant de la compétence de Pôle emploi, quel que soit le lieu d'implantation de l'entreprise, et notamment pour examiner les demandes d'aide formulées par les employeurs, statuer sur ces demandes, procéder au paiement de l'aide et au recouvrement amiable des sommes indûment perçues, assurer le suivi du dispositif, gérer les recours formés par les employeurs et le contentieux y afférent :

- 1) aide à l'embauche des demandeurs d'emploi de 45 ans et plus en contrat de professionnalisation (PEPS) dans les conditions et selon les modalités fixées par le décret n° 2011-524 du 16 mai 2011 ;
- 2) aide forfaitaire à l'employeur (AFE) au titre du contrat de professionnalisation dans les conditions et selon les modalités fixées par la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2011-18 du 24 mai 2011 ;
- 3) aide au titre du contrat de génération dans les conditions et selon les modalités fixées par le décret n° 2013-222 du 15 mars 2013 et par l'article 2 du décret n°2017-1646 du 30 novembre 2017;
- 4) aide au titre des emplois francs dans les conditions et selon les modalités fixées par le décret n° 2018-230 du 30 mars 2018.

Article 2 - Allocations spécifiques

Pôle emploi services dispose d'une compétence exclusive sur l'ensemble du territoire relevant de la compétence de Pôle emploi - à l'exception, concernant les dispositions visées au § 5 du présent article, des régions Ile-de-France et Provence-Alpes-Côte d'Azur, dans les conditions et selon les modalités prévues par les textes applicables :

- 1) gérer les allocations dues au titre des accords de cessation d'activité des travailleurs salariés (CATS) notamment examiner et statuer sur les demandes, procéder au paiement des allocations et au recouvrement des sommes indûment versées, gérer les recours formés et le contentieux y afférent.
- 2) statuer sur les droits à prestations d'assurance chômage des salariés expatriés privés d'emploi, gérer les recours, saisir dans l'applicatif dédié les éléments de décision permettant le premier paiement des allocations dues et le contentieux afférent à la décision par laquelle Pôle emploi services a statué sur ces droits. Les paiements, les autres décisions, de même que les recours et contentieux afférents à ces autres décisions demeurent assurés au niveau régional ;
- 3) statuer sur les demandes de renseignement sur la participation au régime d'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés ainsi que sur les droits à prestations d'assurance chômage, gérer les recours et le contentieux afférents à la décision par laquelle Pôle emploi services a statué sur ces demandes et droits, saisir dans l'applicatif dédié les éléments de décision permettant le premier paiement des allocations dues. Les paiements, les autres décisions, de même que les recours et contentieux afférents à ces autres décisions demeurent assurés au niveau régional ;
- 4) prendre les décisions relatives à la détermination et à l'ouverture des droits à allocations de chômage ou aides des anciens agents de Pôle emploi privés d'emploi ayant eu la qualité de cadres dirigeants au sens de l'article 1^{er}, 1.2 de la convention collective nationale de Pôle emploi ou de cadres dirigeants soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003, les notifier, statuer dans les cas prévus à l'accord d'application n° 12 du règlement général de l'assurance chômage et sur les recours gracieux formés à l'encontre de ces décisions et gérer le contentieux y afférent. Les paiements, les autres décisions, relatives au suivi de ces anciens agents, à l'actualisation de leur situation en tant que demandeur d'emploi et au recouvrement des sommes indûment versées, les recours et contentieux afférents à ces autres décisions demeurent assurés au niveau régional ;
- 5) mettre à jour le passé professionnel des salariés privés d'emploi relevant du cinéma spectacle au titre des annexes VIII et X au règlement annexé à la convention d'assurance chômage, statuer sur leurs droits à prestations, effectuer le paiement de ces prestations et assumer l'ensemble du contentieux y afférent, y compris le contentieux visant au recouvrement des prestations indûment versées et le contentieux résultant des fraudes, et statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations indûment versées.

Article 3 - Missions au titre de la mise en œuvre des règlements (CE) n° 883/2004 et n° 987/2009

§ 1 - Pôle emploi services, interlocuteur unique, des institutions compétentes des Etats membres dans le cadre de la mise en œuvre du règlement communautaire portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale

Pôle emploi services est, au sein de Pôle emploi, l'interlocuteur unique des institutions compétentes des Etats membres dans le cadre de la mise en œuvre du règlement communautaire portant sur la coordination des systèmes de sécurité sociale pour toutes les questions relatives au chômage.

Les directions régionales de Pôle emploi doivent lui transmettre dans les meilleurs délais toutes les demandes ou questions en provenance des institutions compétentes des Etats membres. Pôle emploi services est seul destinataire de tous les messages d'information, à charge pour lui soit de les traiter, soit de les transmettre à la direction régionale compétente de Pôle emploi.

§ 2 - Suivi des demandeurs d'emploi inscrits et indemnisés en France partant rechercher un emploi dans un autre état membre

Pôle emploi services reçoit mission d'assurer le suivi administratif des demandeurs d'emploi inscrits en France et indemnisés par Pôle emploi partant à la recherche d'un emploi dans un autre Etat membre de l'Union européenne et de procéder au paiement des allocations qui leur sont dues pendant la période de maintien des droits prévue par les règlements (CE) susvisés.

En cas de paiement indu de tout ou partie de ces allocations, Pôle emploi services entreprend les démarches nécessaires au recouvrement de l'indu.

§ 3 - Travailleurs frontaliers et remboursements d'allocations au bénéfice ou à la charge de Pôle emploi

Concernant les travailleurs frontaliers au sens des règlements communautaires susvisés, Pôle emploi services reçoit mission, dans les conditions et limites fixées par les règlements (CE) susvisés, de :

- 1) formuler les demandes de remboursement d'allocations de chômage versées par Pôle emploi à ces travailleurs auprès des institutions compétentes des Etats membres d'emploi et assurer le suivi de ces demandes ;
- 2) recevoir l'ensemble des demandes de remboursement d'allocations de chômage à la charge de Pôle emploi formulées par les institutions compétentes des Etats membres de résidence et de procéder aux remboursements dus.

Article 4 - Conventions de gestion visées à l'article L.5424-2 du code du travail

Pôle emploi services a compétence exclusive au sein de Pôle emploi pour négocier, signer et exécuter les conventions de gestion visées à l'article L.5424-2 du code du travail, à l'exception de leur résiliation, et prendre les décisions relatives à la facturation et au recouvrement, y compris contentieux, des sommes dues par les employeurs au titre de ces conventions.

Article 5 - Contributions, cotisations et autres ressources spécifiques

Pôle emploi services a compétence exclusive au sein de Pôle emploi pour gérer le recouvrement des contributions, cotisations, majorations de retard et autres sommes devant être versées :

- 1) au guichet unique du spectacle occasionnel (GUSO) pour les employeurs n'ayant pas pour activité principale le spectacle ;
- 2) au centre de recouvrement cinéma spectacle pour les employeurs habituels ou occasionnels de salariés recrutés sous contrat de travail à durée déterminée dont l'activité principale est liée à la production cinématographique, à l'audiovisuel, à la diffusion télévisuelle et radiophonique et au spectacle ;
- 3) au titre des salariés expatriés ;
- 4) au titre des dispositions du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) : Pôle emploi services recouvre les participations financières dues par les employeurs au titre du CSP dont la date d'exigibilité est postérieure à septembre 2014. Les directions régionales continuent de traiter les contentieux qui sont antérieures à cette date.

Dans les cas mentionnés aux 1) à 4) du présent article, Pôle emploi services, lorsqu'il y a lieu, notifie ou fait signifier les contraintes, prend en charge le contentieux, engage et conduit les voies d'exécution, produit au passif des entreprises en procédure collective et, dans les conditions et limites imparties aux services administratifs de Pôle emploi, procède à l'examen des demandes de délais de remboursement ou de remise de ces créances.

- 5) au titre du dispositif dénommé « parcours d'accompagnement personnalisé » (PAP) mentionné à l'article L.2254-3 du code du travail : Pôle emploi services recouvre, pour le compte de l'Etat, les contributions dues par les employeurs sur le fondement des articles L.2254-5, L.2254-6 et D.2254-22 de ce code, ainsi que les majorations de retard et pénalités y afférentes et, lorsqu'il y a lieu, prend en charge le contentieux, engage et conduit les voies

d'exécution lorsque celles-ci sont légalement disponibles, produit au passif des entreprises en procédure collective, procède à l'examen des demandes de délais de remboursement et de remise de ces créances ;

- 6) au titre du dispositif dénommé « parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires » (PAP-CP) Pôle emploi services recouvre, pour le compte de l'Etat, les contributions dues par les adhérents sur le fondement de l'article 19 de la loi n° 2017-1339 du 15 septembre 2017 pour la confiance dans la vie politique et de l'article 4 du décret n° 2017-1733 du 22 décembre 2017 relatif au parcours d'accompagnement personnalisé proposé aux collaborateurs parlementaires en cas de licenciement pour un motif autre que personnel.

Article 6 - Abrogation

La présente décision abroge la décision du directeur général n° 2015-161 du 4 décembre 2015.

Article 7 - Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Paris, le 26 juin 2018.

Jean Bassères,
directeur général

Décision Gu n° 2018-04 DS IPR du 1^{er} juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n°2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2015-161 du 4 décembre 2015 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Guyane,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1 et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1^{er} du présent article :

- madame Reine Chatenay, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Montabo

- madame Céline Court, directrice d'agence de Pôle emploi Kourou
- monsieur Laurent Delon, directeur d'agence de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni
- madame Nathalie Demba, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Collery
- madame Nadia Vero, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Baduel.

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- madame Marie Botonnet, directrice d'agence de Pôle emploi Kourou
- madame Reine Chatenay, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Laurent Delon, directeur d'agence de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni
- madame Nathalie Demba, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Collery
- madame Nadia Vero, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Baduel

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o madame Marie Bottonnet, directrice d'agence de Pôle emploi Kourou
 - o madame Reine Chatenay, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Montabo
 - o monsieur Laurent Delon, directeur d'agence de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni
 - o madame Nathalie Demba, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Collery
 - o madame Pascale Larcher, directrice de la plateforme de production
 - o madame Nadia Vero, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Baduel

§ 2 - En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au 2) du paragraphe 1 du présent article, bénéficiant de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Stelly Fernand, responsable d'équipe, ad interim, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Lorry Ho Shui Ling, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Liliane Montet, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- madame Marie-Laurence Noel, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Thierry Remion, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe au Point-relais de St Georges

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 - Bénéficiant de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- madame Marie Bottonnet, directrice d'agence de Pôle emploi Kourou
- madame Reine Chatenay, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Laurent Delon, directeur d'agence de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni
- madame Nathalie Demba, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Collery
- madame Pascale Larcher, directrice de la plateforme de production
- madame Nadia Vero, directrice d'agence de Pôle emploi Cayenne Baduel

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Stelly Fernand, responsable d'équipe, ad interim, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Lorry Ho Shui Ling, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Liliane Montet, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery

- madame Marie-Laurence Noel, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Thierry Remion, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe au Point-relais de St Georges

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP , à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à madame Jocelyne CLAIRE, responsable de Cabinet

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégués constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision Gu n° 2017-11 DS IPR du 1^{er} juillet 2017 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 1^{er} juillet 2018.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Gu n° 2018-05 DS Dépense du 1^{er} Juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale en matière d'opérations de dépense et de recette

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-6, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu la délibération n° 2015-49 du 18 novembre 2015 du conseil d'administration de Pôle emploi relative à la signature des opérations de dépense,

Vu la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2016-126 du 16 décembre 2016 fixant le cadre des délégations de signature au sein de Pôle emploi en matière d'opérations de dépense et de recette,

Décide :

Article 1 – Bon à payer d'une opération de dépense et émission ou endos d'un chèque

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, le bon à payer d'une opération de dépense, d'une part, et un chèque ou l'endos d'un chèque, d'autre part, dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015, à l'exclusion de toute autre opération de mise en règlement, :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint opérations ad interim & directeur stratégie & relations extérieures
- madame Jocelyne Claire, responsable de cabinet
- madame Rose-Hélène Leonco, directrice administratif, finances et gestion

Article 2 – Bon à payer d'une opération de dépense

Délégation permanente est donnée aux personnes désignées ci-après à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, le bon à payer d'une opération de dépense :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint opérations ad interim & directeur stratégie & relations extérieures
- madame Jocelyne Claire, responsable de cabinet
- madame Rose-Hélène Leonco, directrice administratif, finances et gestion

Article 3 – Conditions d'exercice des délégations données aux articles 1 et 2

Pour une même opération de dépense, d'une part, un même délégataire ne peut signer à la fois le bon à payer et le chèque y afférent et, d'autre part, lorsqu'un délégataire est signataire du bon à payer, son supérieur hiérarchique (N+1) ne peut pas être signataire du chèque et vice versa. Il ne peut être dérogé à ce second principe qu'à titre exceptionnel, en cas de nécessité (urgence ou insuffisance momentanée de délégataires).

Article 4 – Autorisation de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale

Délégation permanente est donnée à :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint opérations ad interim & directeur stratégie & relations extérieures

- madame Jocelyne Claire, responsable de cabinet
- madame Rose-Hélène Leonco, directrice administratif, finances et gestion

à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, les autorisations de prélèvement sur le compte bancaire de la direction régionale dans les conditions prévues par la délibération susvisée n° 2015-49 du 18 novembre 2015.

Article 5 – Abrogation

La décision Gu n° 2018-01 DS Dépense du 1^{er} mars 2018 est abrogée.

Article 6 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 1^{er} juillet 2018.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Gu n° 2018-06 DS DR du 1^{er} juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein de la direction régionale

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-8, L. 5312-9, L. 5312-10, L. 5312-13, R. 5312-4 à R. 5312-6, R. 5312-19 et R. 5312-23 à R. 5312-26,

Vu, ensemble, l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et le décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatifs aux marchés publics,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-21 du 22 mars 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des actions en justice et transactions pour lesquelles le directeur général peut agir sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la délibération n° 2014-23 du 21 mai 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant la nature des marchés et accords-cadres que le directeur général peut conclure sans délibération préalable et spéciale du conseil d'administration dans la limite, le cas échéant, d'un montant déterminé, et arrêtant les modalités de cette délibération préalable et spéciale,

Vu la délibération n° 2017-24 du 18 octobre 2017 du conseil d'administration de Pôle emploi approuvant le règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2017-117 du 31 décembre 2017 du directeur général de Pôle emploi actualisant les seuils du règlement intérieur des marchés publics de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2016-13 du 2 février 2016 du directeur général de Pôle emploi portant délégation de pouvoir aux directeurs régionaux de Pôle emploi,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Décide :

Section 1 – Fonctionnement général

Article 1 – Correspondances, congés, autorisations d'absence et ordres de missions

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de leurs attributions :

- 1) les correspondances se rapportant aux activités du service, à l'exception des instructions et notes à destination du réseau de Pôle emploi Guyane et des correspondances avec ses partenaires institutionnels,
- 2) en matière de gestion des ressources humaines, les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des agents placés sous leur autorité, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités,

- 3) les ordres de mission des agents placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule

§ 2 Bénéficient de la délégation visée au § 1 du présent article :

- madame Jocelyne Claire, responsable de cabinet et médiatrice
- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures
- madame Pauline Laudernet, directrice ressources humaines et relations sociales
- madame Rose-Hélène Léonço, directrice administration, finances et gestion
- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur réseau et opérations

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes visées au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Mylène Pierre, adjointe au directeur réseau et opérations
- madame Céline Court, adjointe au directeur réseau et opérations
- madame Nikita Briquet, adjointe à la directrice administration finances et gestion

Section 2 – Contrats, marchés et biens immobiliers

Article 2 – Achat de fournitures et de services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim et directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent § 2, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT,
- les marchés et accords-cadres d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

Bénéficient des délégations mentionnées au présent § 2 :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur réseau et opérations

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, en matière d'achat de fournitures et services, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

- madame Jocelyne Claire, responsable de cabinet et médiatrice
- madame Rose-Hélène Léonço, directrice administration finances et gestion

Article 3 – Marchés de travaux

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 206 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 207 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 207 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à madame Rose-Hélène Léonço, directrice administration finances et gestion, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de ses attributions :

- les bons de commande d'un montant inférieur à 75 000 euros HT émis dans le cadre d'un marché ou accord-cadre de travaux,
- les marchés et accords-cadres de travaux d'un montant inférieur à 103 000 euros HT, les avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution, quel que soit leur objet, les autres actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, ainsi que les actes emportant leur résiliation,
- s'agissant des marchés et accords-cadres d'un montant supérieur ou égal à 103 000 euros HT, les décisions, documents et actes nécessaires à leur passation et à leur exécution, à l'exception de leur signature et de la signature des avenants, ordres de service et décisions de poursuivre émis dans le cadre de leur exécution et ayant une incidence financière ainsi que des actes emportant leur résiliation.

§ 3 Délégation permanente de signature est donnée à madame Jocelyne Claire, Responsable de cabinet et médiatrice, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, en matière de travaux, les bons de commande d'un montant inférieur à 10 000 euros HT.

Article 4 – Baux, acquisitions et aliénations de biens immobiliers

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de ses attributions :

- les baux, que Pôle emploi y ait qualité de preneur ou de bailleur,
- les actes relatifs aux acquisitions et aliénations de biens immobiliers.

Article 5 – Autres contrats

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, à l'effet de signer les contrats de portée régionale de partenariat, de subvention ou de vente de services d'insertion, reclassement ou promotion professionnels, à l'exclusion des conventions de gestion prévues à l'article L. 5424-2 du code du travail.

Section 3 – Ressources humaines

Article 6 – Gestion des ressources humaines

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de ses attributions :

- dans le cadre de la politique générale de recrutement de Pôle emploi, les documents et actes utiles au recrutement des agents nécessaires au fonctionnement de la direction régionale, à l'exception des cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
- prendre les décisions de nomination et l'ensemble des autres actes de gestion des ressources humaines, y compris la rupture du contrat de travail ou du contrat de droit public, ainsi que les décisions octroyant la protection fonctionnelle de Pôle emploi, à l'exception, dans le cadre du pouvoir disciplinaire, des décisions de sanctions supérieures à l'avertissement et au blâme, des agents de la direction régionale autres que :
 - o les cadres dirigeants et cadres supérieurs visés aux articles 1er, 1.2 et 4, § 2 de la convention collective nationale de Pôle emploi,
 - o concernant le personnel soumis aux dispositions du décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003, les agents de niveaux VA et VB.

Section 4 – Recouvrement

Article 7 – Recouvrement des contributions, cotisations et autres ressources

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- les décisions relatives au recouvrement des contributions et cotisations, majorations de retard y afférentes et autres sommes devant être recouvrées par Pôle emploi, à l'exception des contributions, cotisations, majorations et autres sommes pour le recouvrement desquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général ;
- les décisions relatives aux demandes de remboursement de ces contributions, cotisations, majorations de retard, et autres sommes, lorsqu'elles ont indûment été encaissées,
- les décisions par lesquelles les contributions, cotisations et autres ressources restant dues à Pôle emploi sont produites au passif des entreprises en procédure collective,
- les décisions par lesquelles le remboursement prévu à l'article R. 1235-1 du code du travail est demandé,
- les décisions relatives aux aides et mesure en faveur des entreprises,
- les décisions par lesquelles il est statué sur les « demandes de renseignement sur la participation » à l'assurance chômage des dirigeants, mandataires sociaux et associés,

§ 2 Bénéficiaire de la délégation mentionnée au § 1 du présent article :

- madame Pascale Larcher, directrice de la plateforme de production

§ 3 En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au § 2 du présent article, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe de la plateforme de production

Article 8 – Contraintes

§ 1 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les ressources

Délégation permanente de signature est donnée à madame Pascale Larcher, directrice de la plateforme de production à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer des contributions, cotisations, majorations de retard et autres ressources visées à l'article 7, § 1 et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur réseau et opérations

§ 2 - Contraintes délivrées en vue de recouvrer les prestations en trop versées

Délégation permanente de signature est donnée à madame Pascale Larcher, directrice de la plateforme de production à l'effet de notifier ou faire signifier une contrainte en vue de recouvrer les prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, ou pour le compte d'un tiers lorsque la loi autorise le recours à cette procédure et faire procéder à son exécution.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient respectivement de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur réseau et opérations

Article 9 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 – Délais de remboursement

Délégation permanente de signature est donnée à madame Pascale Larcher, directrice de la plateforme de production, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane :

- 1) dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations d'assurance chômage en trop versées dans la limite de 24 mois,
- 2) dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de paiement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, dans la limite de 24 mois.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe de la plateforme de production

§ 2 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de

l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, quel que soit le montant de ces prestations.

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur réseau et opérations
- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Mylène Pierre, adjointe au directeur réseau et opérations
- madame Céline Court, adjointe au directeur réseau et opérations

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros

- madame Mylène Pierre, adjointe au directeur réseau et opérations
- madame Céline Court, adjointe au directeur réseau et opérations

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Jocelyne Claire, responsable de cabinet et médiatrice

§ 3 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, quel que soit le montant de ces prestations.

- monsieur Jean-Yves Ursule, directeur réseau et opérations
- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur à 2000 euros.

- madame Mylène Pierre, adjointe au directeur réseau et opérations
- madame Céline Court, adjointe au directeur réseau et opérations

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Jocelyne Claire, responsable de cabinet et médiatrice

Section 5 – Décisions sur recours

Article 10 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée à, monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, les décisions sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées aux articles 2, 3, 4, 5, 6 et 9 de la présente décision.

Article 11 – Recours hiérarchiques

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, les décisions sur les recours hiérarchiques formés par les usagers contre les décisions prises par les agents placés sous l'autorité du directeur régional de Pôle emploi Guyane, y compris les décisions ou conventions conclues pour le compte de l'Etat mentionnés à l'article R. 5312-4 du code du travail et les décisions prises pour le compte du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail.

Section 6 – Plaintes, contentieux et transactions

Article 12 – Plaintes sans constitution de partie civile

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans la limite de ses attributions, porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers que Pôle emploi représente, pour tout fait ou acte intéressant la direction régionale.

Article 13 – Contentieux « réglementation »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi ou d'un tiers que Pôle emploi représente, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant à des décisions de Pôle emploi Guyane ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, à l'exception des litiges :

- visés aux points b-1°) à b-4°) de l'article I de la délibération susvisée n°2012-21 du 22 mars 2012 et ce, que Pôle emploi y soit demandeur ou défendeur ;
- concernant plusieurs établissements de Pôle emploi ;
- mettant en cause les marques et noms de domaines intéressant Pôle emploi ;
- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégué au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégué au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;

- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, §2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 14 – Contentieux « ressources humaines »

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans la limite des attributions du service, tout acte nécessaire à agir en justice au nom de Pôle emploi, y compris constituer avocat ou avoué, dans tout litige, tant en demande qu'en défense, devant toute juridiction, à l'exception du Conseil d'Etat et de la Cour de cassation, se rapportant aux ressources humaines de la direction régionale, à l'exception des litiges :

- relatifs à la convention collective nationale de Pôle emploi, aux accords qui y sont annexés et aux accords collectifs nationaux de travail, ainsi qu'à leurs avenants, sauf décision ponctuelle prise par le directeur général ou son délégataire au sein de la direction générale ;
- relatifs aux décrets, arrêtés, délibérations, instructions, décisions du directeur général ou de son délégataire au sein de la direction générale afférents à la situation statutaire et réglementaire des agents de droit public ;
- entre Pôle emploi et un agent de la direction régionale porté devant la juridiction administrative ou entre Pôle emploi et un agent soumis aux dispositions du décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 de niveau VA ou VB qui serait porté devant le juge judiciaire;
- entre Pôle emploi et un cadre dirigeant ou supérieur visé à l'article 1er, 1.2 ou 4, §2 de la convention collective nationale de Pôle emploi.

Article 15 – Transactions

Délégation permanente de signature est donnée, à l'effet de transiger, dans la limite de ses attributions respectives, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane ou d'un tiers que Pôle emploi représente, dans les cas se rapportant à ses décisions ou à des faits ou actes intéressant la direction régionale, prévoyant le versement d'une somme d'un montant total strictement inférieur à 25 000 euros, à l'exception de ceux dans lesquels le directeur général ne peut conclure une transaction qu'après délibération préalable et spéciale du conseil d'administration en application de l'article 3 de la délibération susvisée n° 2012-21 du 22 mars 2012, à :

- monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures

Section 7 – Divers

Article 16 – Production au passif des entreprises en procédure collective

Délégation permanente de signature est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de ses attributions, les décisions par lesquelles les créances restant dues à Pôle emploi autres que celles visées à l'article 7 de la présente décision sont produites au passif des entreprises en procédure collective.

Article 17 – Abrogation

La décision Gu n° 2018-02 DS DR du 1^{er} mars 2018 est abrogée.

Article 18 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 1^{er} juillet 2018.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Gu n° 2018-07 DS Agences du 1^{er} juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guyane au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009-2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1^{er} janvier 2010,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2013-47 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée:

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
 - o madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
 - o madame Reine CHatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
 - o monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)

- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Pascale Larcher, directrice à la Plateforme de production Cayenne
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 6 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives aux services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n°2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogatoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, ,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Achats de fournitures et services

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, dans la limite de leurs attributions et en matière d'achat de fournitures et services :

- 1) les bons de commande d'un montant inférieur ou égal à 150 euros HT :
 - o madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
 - o madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
 - o monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
 - o madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
 - o madame Pascale Larcher, directrice à la Plateforme de production Cayenne
 - o madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)
 - o monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe au Point-relais de St Georges

Article 4 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 5 – Marchés d'achat de prestations spécifiques passés par les agences

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 6 de la présente décision à l'effet de signer les marchés d'achat de prestations spécifiques passés par les agences, dans le respect des règles fixées par le règlement intérieur des marchés de Pôle emploi.

Article 6 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2, 3 et 4, à titre permanent :

- madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Pascale Larcher, directrice à la Plateforme de production Cayenne
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

Article 7 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 5 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 et de l'article 2 :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Stelly Fernand, responsable d'équipe, ad interim, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Lorry Ho Shui Ling, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Liliane Montet, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- madame Marie-Laurence Noel, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Thierry Remion, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe au Point-relais de St Georges

Article 8 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admissions en non-valeur

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Pascale Larcher, directrice à la Plateforme de production Cayenne
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)
- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Stelly Fernand, responsable d'équipe, ad interim, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Lorry Ho Shui Ling, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Liliane Montet, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- madame Marie-Laurence Noel, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Thierry Remion, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe au Point-relais de St Georges

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

§ 3 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

- madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Pascale Larcher, directrice à la Plateforme de production Cayenne
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel
- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Stelly Fernand, responsable d'équipe, ad interim, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Lorry Ho Shui Ling, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Liliane Montet, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- madame Marie-Laurence Noel, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Thierry Remion, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe au Point-relais de St Georges

§ 4 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

- madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Pascale Larcher, directrice à la Plateforme de production Cayenne
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Sylvie Ajax, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Baduel

- monsieur Jonathan Catan, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Luc Coma, responsable d'équipe à la Plateforme de production Cayenne
- madame Stelly Fernand, responsable d'équipe, ad interim, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Lyndia Ho-Kon-Tiat, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Lorry Ho Shui Ling, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Kourou
- madame Liliane Montet, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- madame Marie-Laurence Noel, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Collery
- monsieur Thierry Remion, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi St Laurent
- monsieur Nicolas Rocher, responsable d'équipe au sein de Pôle emploi Baduel
- madame Erika Radjou, responsable d'équipe, au sein de Pôle emploi Cayenne Montabo
- monsieur Sydney Toulemonde, responsable d'équipe au Point-relais de St Georges

§ 5 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guyane, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article.

- madame Marie Botonnet, directrice de Pôle emploi Kourou (1 rue de la Crèche)
- madame Reine Chatenay, directrice de Pôle emploi Cayenne Montabo (chemin Grant)
- monsieur Laurent Delon, directeur de Pôle emploi Saint-Laurent du Maroni (1 allée des Ibis)
- madame Nathalie Demba, directrice de Pôle emploi Cayenne Collery (Place Marengo)
- madame Pascale Larcher, directrice à la Plateforme de production Cayenne
- madame Nadia Vero, directrice de Pôle emploi Cayenne Baduel (14 Lot.Héliconias, rte de Baduel)

Article 9 – Abrogation

La décision Gu n° 2018-03 DS Agences du 1^{er} mars 2018 est abrogée.

Article 10 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 1^{er} juillet 2018.

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision Gu n° 2018-08 DP HSST du 1^{er} juillet 2018

Délégation de pouvoir du directeur régional de Pôle emploi Guyane au directeur régional adjoint des opérations & directeur de la stratégie et des relations extérieures dans le domaine de l'hygiène, de la santé et de la sécurité au travail

Le directeur régional de Pôle emploi Guyane,

Vu le code du travail, notamment ses articles L. 4121-1 et suivants, L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 4121-1 et suivants, R. 5312-6, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n°2003-1370 du 31 décembre 2003 fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la délibération n° 2014-30 du 16 juillet 2014 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant le cadre des délégations de pouvoir au sein de Pôle emploi,

Décide :

Article 1 – Délégation de pouvoir

Délégation de pouvoir est donnée à monsieur François Dumora, directeur régional adjoint aux opérations ad interim & directeur de la stratégie et des relations extérieures au sein de la direction régionale de Pôle emploi Guyane à l'effet de, en matière d'hygiène, de santé et de sécurité au travail, prendre toute décision et disposition nécessaire au respect des dispositions légales, réglementaires et conventionnelles s'imposant en la matière à l'employeur à l'égard des personnels, dans l'ensemble des sites relevant de la direction régionale et au cours des déplacements des personnels de ces sites, et en particulier veiller :

- à la mise en place, au maintien, à l'entretien et utilisation des mesures de sécurité collectives et/ou individuelles, le cas échéant en collaboration avec les chefs d'entreprises extérieures,
- à la diffusion et à l'affichage sur les lieux de travail des consignes de sécurité,
- à l'évaluation et à la prévention des risques professionnels, le cas échéant en collaboration avec des organismes de prévention,
- à l'accomplissement de la formation du personnel à la sécurité,
- au respect des normes de sécurité imposées dans les établissements recevant du public (ERP).

Article 2 – Abrogation

La décision Gu n° 2017-14 DP HSST du 1^{er} juillet 2017 est abrogée.

Article 3 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Cayenne, le 1^{er} juillet 2018

Stéphane Bailly,
directeur régional
de Pôle emploi Guyane

Décision DG n° 2018-76 du 3 juillet 2018

Modification de la liste des membres représentant l'établissement au sein des commissions paritaires nationales n° 1 à 5 de Pôle emploi

Le directeur général de Pôle emploi,

Vu les articles L.5312-1 et R.5312-4 et suivants du code du travail,

Vu le décret n° 2012-888 du 17 juillet 2012 modifiant les dispositions relatives aux commissions paritaires compétentes pour les agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la décision du directeur général n° 2012-611 du 21 septembre 2012, relative à la composition et aux attributions des commissions paritaires nationales et locales,

Vu la décision du directeur général n° 2012-687 du 13 novembre 2012 fixant le règlement intérieur des commissions paritaires nationales et locales,

Vu la décision du directeur général n° 2016-6 du 7 janvier 2016 portant désignation des membres représentant l'établissement au sein des commissions paritaires nationales n° 1 à 5 de Pôle emploi,

Décide :

Article 1

La liste prévue à l'article 1 de la décision n° 2016-6 du 7 janvier 2016 susvisée, est complétée comme suit :

- madame Josépha Costa, directrice de la gestion administrative, de la rémunération et des avantages sociaux, et monsieur Jérôme de Manassein, responsable du département gestion des agents de droit public, sont désignés en qualité de membres représentant l'établissement au sein des commissions paritaires nationales n° 1 à 5 de Pôle emploi.

Article 2

Madame Josépha Costa et monsieur Jérôme de Manassein sont ajoutés aux présidents suppléants des commissions paritaires nationales n° 1 à 5, désignés à l'article 2 de la décision n° 2016-6 du 7 janvier 2016 susvisée.

Fait à Paris, le 3 juillet 2018.

Pour le directeur général,
et par délégation,
le directeur général adjoint
ressources humaines et relations sociales
Jean-Yves Cribier

Décision No n° 2018-23 DS Agences du 6 juillet 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie au sein des agences

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2013-47 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée :

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
 - o madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
 - o madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
 - o monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
 - o madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay

- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise

- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Aline Desmarest, en mission référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Ilham Kassmi, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélia Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe

- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente réglementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauvain, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoetz, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu

- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Nathalie Boutois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances

- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise

- sur le fondement de la décision susvisée n° 2009-2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
 - 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
 - 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,
 - 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
 - 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 Délégation permanente est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de signer, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, les demandes d'aides individuelles à la formation dans la limite de leurs attributions.

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 4 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission, notes de frais et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la France métropolitaine et l'outre-mer,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2 et 3, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaissa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô – Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Méлина Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette

- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Aline Desmarest, en mission référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémie Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer

- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoez, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre

- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

A l'article 2 :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette

- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe

- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosecic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoetz, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur

- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement et remise

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 12 mois.

Bénéficient de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune

- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle

- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées au paragraphe 1 de l'article 6 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline

- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Aline Desmarest, en mission référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Cachel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémie Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer

- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoetz, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë

- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée à l'ensemble des agents exerçant en agences, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

§ 3 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Sont ainsi désignés, à titre permanent :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaissa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserrie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville

- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Le délégué statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficiant de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise

- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothee Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Aline Desmarest, en mission référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Sveltana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référente règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp

- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoes, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Bavielle, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest

- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Florence Poullain, en mission responsable d'équipe, Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Chaque délégataire statue sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent paragraphe.

Article 7 – Courriers accordant une promotion

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, signer les courriers accordant une promotion sur instruction de la directrice régionale ou sur celle d'un représentant de la direction des ressources humaines, ainsi que les décisions leur accordant des primes et indemnités, après validation par la directrice régionale de Pôle emploi Normandie hormis pour les cadres supérieurs au sens de la CCN ou leurs homologues de droit public.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô

- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 8 – Abrogation

La décision No n° 2018-21 DS Agences du 4 juin 2018 est abrogée.

Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 6 juillet 2018.

Martine Chong-Wa-Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision No n° 2018-24 DS IPR du 6 juillet 2018

Délégation de signature de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage et cotisations Ags irrécouvrables

La directrice régionale de Pôle emploi Normandie,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n° 2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2015-161 du 4 décembre 2015 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Normandie,

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n° 12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1er et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12,
- 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreau, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Philippe Soyer, chargé de mission au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur

- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire
- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises de Colombelles
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi de Colombelles
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises de Colombelles
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers

- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin
- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Aline Desmarest, en mission référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever

- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoit Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémie Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référent règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beauvain, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoez, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers, pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers, pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu

- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon

- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros.

§ 2 Bénéficiaire de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Stéphane Joyaux, directeur de la performance
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
- monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises de Colombelles
- monsieur Fabrice Degrenne, responsable d'équipe au sein du service formation emploi de Colombelles
- madame Laure Deschamps, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- madame Isabelle Marie, responsable d'équipe au sein du service formation emploi entreprises de Colombelles
- madame Florence Bunoux, responsable d'équipe au sein du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé de Colombelles
- monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- madame Valérie Quitteville, adjointe au directeur, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray

- monsieur Patrick Leroy, responsable de l'équipe traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Mohamed Slimani, directeur territorial Seine Maritime
- monsieur Christophe Birette, directeur territorial Eure-Orne
- monsieur Pascal Gabaret, directeur territorial Calvados-Manche
- monsieur Frédéric Montandreaux, directeur territorial délégué Rouen
- madame Valérie Groult, directrice territoriale déléguée Le Havre
- monsieur Gwenaël Jahier, directeur territorial délégué Evreux
- madame Patricia Pomarede, directrice territoriale déléguée Alençon
- madame Sigrid Bigorgne, directrice territoriale déléguée Caen
- madame Annie Martin-Vitart, directrice territoriale déléguée Cherbourg
- monsieur Franck Mutel, conseiller technique au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Chantal Davy, chargée de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Philippe Breinlinger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- monsieur Roland Auger, chargé de mission au sein de la direction territoriale Seine Maritime
- madame Christiane Leromain, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- monsieur Marc Lenotre, conseiller technique au sein de la direction territoriale Eure-Orne
- madame Agnès Coquereau, responsable des fonctions supports au sein de la direction territoriale Calvados-Manche
- madame Nadine Maulion, directrice, pôle emploi Bernay
- madame Fabienne Gaillard Heline, directrice, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Véronique Abraham, directrice, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Cyrille Stefani, directeur, pôle emploi Gisors
- monsieur Brice Mullier, directeur, pôle emploi Louviers
- madame Isabelle Duval, directrice, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Chantal Bataille, directrice, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Guillaume Rueda, directeur, pôle emploi Vernon
- monsieur Fabien Thaurenne, directeur, pôle emploi Barentin
- madame Liliane Laquay, directrice, pôle emploi Elbeuf
- madame Aurélie Quesney, directrice, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Jean-François Leroy, directeur, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Corinne Créau, directrice, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Linard, directeur, pôle emploi Maromme
- monsieur Abdel Karim Benaïssa, directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Sébastien Ducray, directeur, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- monsieur Samir Ghalem, directeur, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Christophe Sarry, directeur, pôle emploi Yvetot
- monsieur Tanguy Hameeuw, directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Ingrid Baron, directrice, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Serge Paniez, directeur, pôle emploi Le Tréport
- madame Catherine Henry, directrice, pôle emploi Lillebonne
- madame Muriel Thauvel, directrice, pôle emploi Fécamp
- madame Sandrine Meheut, directrice, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, directeur ad interim, pôle emploi Harfleur
- monsieur Rodolphe Godard, directeur, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Ludovic Jaouen, directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Sylvie Tasserrie, directrice, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Maria-Dolorès Fleury, directrice, pôle emploi Mondeville
- madame Evelyne Leporche, directrice, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Françoise Robreau, directrice, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur François Susperreguy, directeur, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Delphine Tyr, directrice, pôle emploi Bayeux
- madame Marie-Josèphe Degoulet, directrice, pôle emploi Falaise
- madame Patricia Trannoy, directrice, pôle emploi Lisieux
- monsieur Fabrice Meslin, directeur, pôle emploi Honfleur
- monsieur Arnaud Gaillard, directeur, pôle emploi Vire

- monsieur Jean-Philippe Marot, directeur, pôle emploi Cherbourg Ouest
- monsieur David Lefebvre, directeur, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Odile Brisset, directrice, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Sonia Prou, directrice, pôle emploi Avranches
- madame Chantal Plessis, directrice, pôle emploi Coutances
- monsieur Christian Tricot, directeur, pôle emploi Granville
- monsieur Bruno Le Corvic, directeur, pôle emploi Saint-Lô - Carentan
- madame Alix Le Guyader, directrice, pôle emploi Alençon
- monsieur Yannick Jouadé, directeur, pôle emploi Argentan
- monsieur Jean-François Vaillant, directeur, pôle emploi Flers
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi L'Aigle
- madame Vanessa Cooren, directrice, pôle emploi Mortagne-au-Perche

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficient de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Marine Valle, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- monsieur Philippe Hebert, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Caroline Sorieul, responsable d'équipe, pôle emploi Bernay
- madame Dany Joret Bonnafous, référente métiers, pôle emploi Bernay
- monsieur Ahmed Hamdi, directeur adjoint, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Medhi Bouamar, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Mélina Paténère, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Fabien Morel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Martine Polianoff, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- monsieur Pierre Jourdan, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Corinne Prigent, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Lucie Legoupil, référente métiers, pôle emploi Evreux Brossolette
- madame Stéphanie Garnier, directrice adjointe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Séverine Revel, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Emmanuel Gaffre, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- madame Marie-Christine Danneville, responsable d'équipe, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Olivier Magri, référent métiers, pôle emploi Evreux Delaune
- monsieur Vincent De Biasio, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Muriel Marie, responsable d'équipe, pôle emploi Gisors
- madame Sabrina Joly, référente métiers, pôle emploi Gisors
- madame Nadège Michel, directrice adjointe, pôle emploi Louviers
- monsieur Yann Le Goff, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Pascale Cattelin, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Valérie Hussant, responsable d'équipe, pôle emploi Louviers
- madame Marie Noëlle Freret, référente métiers, pôle emploi Louviers
- monsieur Sébastien Bonniec, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Marie-Pierre Roche, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- monsieur Ludovic Houvenaghel, responsable d'équipe, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Sylvie Fleutry, référente métiers, pôle emploi Pont-Audemer
- madame Brigitte Massari, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- monsieur Vincent Mesquida, responsable d'équipe, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Karine Pereira, référente métiers, pôle emploi Verneuil-sur-Avre
- madame Sophie Hertogh, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Michel Roue, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur David Delaunay, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- monsieur Arnaud Joubert, responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Catherine Mitroszewska, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Vernon
- madame Delphine Delaunay, référente métiers, pôle emploi Vernon
- madame Sylvie Halleur, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- monsieur Eric Letellier, responsable d'équipe, pôle emploi Barentin
- madame Marie Maquaire, référente métiers, pôle emploi Barentin

- madame Sabine Pasquet, directrice adjointe, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Benjamin Thiers, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Stéphanie Kahn, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Karine Damiani, responsable d'équipe, pôle emploi Elbeuf
- madame Nathalie Soenen, référente métiers, pôle emploi Elbeuf
- monsieur Philippe Galindo, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Annie Cottebrune, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- monsieur Grégoire Charvet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Cathy Gobeau, référente métiers, pôle emploi Rouen Cauchoise
- madame Catherine Leroux, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Timothée Coulbeaux, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Marie Emmanuelle Volcke, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Morgane Mimouni, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Luciline
- monsieur Thierry Dey, référent métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Ilham Kassmi, en mission référente métiers, pôle emploi Rouen Luciline
- madame Viviane Python, en mission directrice adjointe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Camille Cousin, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Evelyne Cocagne, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- monsieur Olivier Legrand, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Patricia Sabrier, référente métiers, pôle emploi Rouen Aubette
- madame Sophie Poyer, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- monsieur Emmanuel Quevillon, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Sylvie Canu, responsable d'équipe, pôle emploi Maromme
- madame Séverine Louince, référente métiers, pôle emploi Maromme
- monsieur Cyril Vanbeselaere, directeur adjoint, pôle emploi Grand Quevilly
- monsieur Eric Delesque, adjoint au directeur, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Julie Pataez, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Dorothée Devaux, responsable d'équipe, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Nadia Said, référente métiers, pôle emploi Grand Quevilly
- madame Christine Leroy, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Nathalie Gonzalez, responsable d'équipe, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Laetitia Monconduit, référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Aline Desmarest, en mission référente métiers, pôle emploi Saint Etienne du Rouvray
- madame Sylvie Linder, directrice adjointe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Liess Ayad, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Valérie Smietan-Vangheluwe, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sylvie Duboc, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Jocelyne Saint-Jours, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Jérôme Depardé, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Sandrine Marivoet, responsable d'équipe, pôle emploi Rouen Saint Sever
- madame Aurélie Dupont, référente métiers, pôle emploi Rouen Saint Sever
- monsieur Stéphane Canchel, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Benoît Chopineau, responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- madame Svetlana Licciardi, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Yvetot
- monsieur Jérémy Morin, référent métiers, pôle emploi Yvetot
- madame Sandrine Lepron-Marc, directrice adjointe, pôle emploi Dieppe
- madame Muriel Folliot, adjointe au directeur, pôle emploi Dieppe
- madame Monique Gilet, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Marie-Pierre Hedderwick, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Jérôme Lebailly, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- monsieur Patrice Thoumire, responsable d'équipe, pôle emploi Dieppe
- madame Jennifer Sageot-Deville, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Nathalie Quibel, référente métiers, pôle emploi Dieppe
- madame Isabelle Debonne-Linot, adjointe au directeur pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Alexis Hurel, responsable d'équipe, pôle emploi Forges Les Eaux
- monsieur Guillaume Delaporte, référent métiers, pôle emploi Forges-les-Eaux
- monsieur Bruno Montigny, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport

- monsieur Bertrand Aubruchet, responsable d'équipe, pôle emploi Le Tréport
- madame Fanny Cattez, référent règlementaire applicatif, pôle emploi Le Tréport
- madame Agnès Le Piolot, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Stéphanie Lamy, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Francine Baret, responsable d'équipe, pôle emploi Lillebonne
- madame Isabelle Beaudoin, référente métiers, pôle emploi Lillebonne
- madame Paola Roussel, adjointe à la directrice, pôle emploi Fécamp
- monsieur Laurent Richardeau, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Yannick Jouan, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- madame Mathilde Sénéchal, responsable d'équipe, pôle emploi Fécamp
- monsieur Aurélien Flavigny, référent métiers, pôle emploi Fécamp
- madame Isabelle Fidelin, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Ludovic Lebourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- monsieur Nicolas Urosevic, responsable d'équipe, pôle emploi Harfleur
- madame Nadia Duval, référente métiers, pôle emploi Harfleur
- madame Marie Elisabeth Gerard, directrice adjointe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- monsieur Fabien Gremont, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Stéphanie Henry-Traore, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Sylvette Courtiade, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Muriel Le Guillou, référente métiers, pôle emploi Le Havre Ferrer
- madame Catherine Millerand, adjointe au directeur, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fanny Lepainturier, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Fabienne Savale, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Laurence Mohand Cherif, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Souday
- monsieur Christophe Legent, référent métiers, pôle emploi Le Havre Souday
- madame Annie Prieur, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Frédéric Jousset, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Béatrice Le Brun, responsable d'équipe, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- madame Stéphanie Jacqueline, responsable d'équipe, Le Havre Ville Haute
- monsieur David Guillaucourt, référent métiers, pôle emploi Le Havre Ville Haute
- monsieur Franck Marie, directeur adjoint, pôle emploi Mondeville
- madame Elisabeth Lamer, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Franck Tourte, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Didier Malfilatre, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Catherine Bouillet, responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- madame Adeline Hoetz, en mission responsable d'équipe, pôle emploi Mondeville
- monsieur Laurent De Saint-denis, référent métiers pôle emploi Mondeville
- madame Valérie Franchin, référente métiers pôle emploi Mondeville
- monsieur Vincent Voisin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Laurence Dubois, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Fabien Domagne, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Beaulieu
- madame Vanessa Orain, en mission référente métiers, pôle emploi Caen Beaulieu
- monsieur Frédéric Martigny, directeur adjoint, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Stéphane Imbert, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Paule Dujardin, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Catherine Lecointe, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Laurence Peter, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- monsieur Karim Le Goadec, responsable d'équipe, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Mélanie Voisin, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Lydie Gossé, référente métiers, pôle emploi Caen Fresnel
- madame Christèle Rio, directrice adjointe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Stéphane Borniambuc, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Flavie Cinaur, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Arnaud Lucas, responsable d'équipe, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- madame Vanessa Bouet, référente métiers, pôle emploi Hérouville Saint-Clair
- monsieur Thierry Le Moyne, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Valérie Biju, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux
- madame Mélanie Champagneux, responsable d'équipe, pôle emploi Bayeux

- madame Nelly El Rhaz, référente métiers, pôle emploi Bayeux
- madame Sophie Drapier, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Martine Duchatellier-Mars, responsable d'équipe, pôle emploi Falaise
- madame Aurélie Toulze, référente métiers, pôle emploi Falaise
- monsieur Vincent Baville, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Céline Guillet, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- monsieur Franck Loiseau, responsable d'équipe, pôle emploi Lisieux
- madame Corinne Margerin, référente métiers, pôle emploi Lisieux
- monsieur Laurent Ernoult, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Céline Lançon, responsable d'équipe, pôle emploi Honfleur
- madame Claudine Bornarel, référente métiers, pôle emploi Honfleur
- monsieur Anthony Maunoury, responsable d'équipe, pôle emploi Vire
- madame Céline Hervé, référente métiers, pôle emploi Vire
- madame Nathalie Boutrois, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Vaillant, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Catherine Picavet, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Ouest
- madame Julie Leduc, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Françoise Danel, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg Centre
- madame Claire Guérard, référente métiers, pôle emploi Cherbourg Centre
- monsieur Bruno Cuquemelle, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Johann Hardouin, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Cécile Guillot, responsable d'équipe, pôle emploi Cherbourg La Noë
- monsieur Yann Grall, référent métiers, pôle emploi Cherbourg La Noë
- madame Marie-Noëlle Eudes, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- madame Nathalie Vallart, responsable d'équipe, pôle emploi Avranches
- monsieur David Richard, référent métiers, pôle emploi Avranches
- madame Isabelle Bonnet, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- monsieur Nicolas Macé, responsable d'équipe, pôle emploi Coutances
- madame Caroline Lehuby, référente métiers, pôle emploi Coutances
- madame Sylvie Oettly, directrice adjointe, pôle emploi Granville
- madame Véronique Rault, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- madame Martine Dieudonné-Bourgeois, responsable d'équipe, pôle emploi Granville
- monsieur Hubert Pien, directeur adjoint, pôle emploi Saint-Lô
- madame Marie-Aude Pasquet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- monsieur Emmanuel Le Goaster, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Christine Cognet, responsable d'équipe, pôle emploi Saint-Lô
- madame Patricia Gaule, référente métiers, pôle emploi Saint-Lô
- madame Florence Poullain, responsable d'équipe, point relais de Carentan
- monsieur Christophe Gandon, directeur adjoint, pôle emploi Alençon
- monsieur Thierry Benoit, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Carole Boyreau, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Sophie Jallon, responsable d'équipe, pôle emploi Alençon
- madame Madina Maître, référente métiers, pôle emploi Alençon
- madame Marie-Pierre Bouchart, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- madame Virginie Bisson, responsable d'équipe, pôle emploi Argentan
- monsieur Martin Lacoste, référent métiers, pôle emploi Argentan
- madame Marie-Jeanne Lugnier, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Anna Trefeu, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Odile Lemaire, responsable d'équipe, pôle emploi Flers
- madame Isabelle Lefoye, référente métiers, pôle emploi Flers
- madame Sylvie Leroux, responsable d'équipe, point relais de La Ferté-Macé
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi L'Aigle
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi L'Aigle
- madame Mélanie Lorin, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Emeline Abou, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche

- monsieur Patrick Rodhain, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Pascale Bunel, responsable d'équipe, pôle emploi Mortagne-au-Perche
- madame Stéphanie Desjardins, référente métiers, pôle emploi Mortagne-au-Perche

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à :
 - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
 - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - o monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) dans la limite, en cas d'acceptation, de 4 000 euros, à
 - o madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
- 3) dans la limite, en cas d'acceptation, de 2 000 euros, à :
 - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux, activités centralisées au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles
 - o madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
 - monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - monsieur Sébastien Billaux, directeur administration – finances – gestion
- 2) lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
- madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
 - monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation et contentieux allocataire centralisé au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles
 - madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 - Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de cette même délégation, à titre temporaire :

- madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom de la directrice régionale de Pôle emploi Normandie et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions,

exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 - Bénéficient de la délégation visée au § 1er du présent article :

- madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
- monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production

En cas d'absence ou d'empêchement de ces personnes, bénéficie de la même délégation, à titre temporaire :

- madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom directrice régionale de Pôle emploi Normandie, dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o madame Laurence Charles, directrice régionale adjointe en charge des opérations
 - o monsieur Henri Godenne, directeur régional adjoint en charge de la performance sociale
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à :
 - o monsieur Vincent Laigneau, directeur de l'appui à la production
 - o monsieur Jean-Paul Clain, directeur du pôle de traitements centralisés au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray.
 - o madame Véronique Rihal, directrice du pôle service à distance au sein de la plateforme de production centralisée de Saint Etienne du Rouvray
 - o monsieur Frédéric Martin, responsable du service indemnisation, contentieux, activités centralisées au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à :

- madame Delphine Leforestier, responsable du service formation emploi entreprises au sein de la plateforme de production centralisée de Colombelles

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision No n° 2018-22 DS IPR du 4 juin 2018 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Rouen, le 6 juillet 2018.

Martine Chong-Wa Numeric,
directrice régionale
de Pôle emploi Normandie

Décision Gua n° 2018-16 DS Agences du 9 juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord au sein des agences

Le directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord,

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-9, L. 5312-10, R. 5312-4 et R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le décret n° 2003-1370 du 31 décembre 2003 modifié, fixant les dispositions applicables aux agents contractuels de droit public de Pôle emploi,

Vu la convention collective nationale de Pôle emploi du 21 novembre 2009,

Vu la convention conclue entre l'Etat, le Fonds de solidarité et Pôle emploi le 21 décembre 2012 relative à la répétition des prestations indues par Pôle emploi,

Vu la délibération n° 2012-62 du 21 décembre 2012 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les conditions et limites dans lesquelles les créances de Pôle emploi correspondant à des aides et mesures indûment versées sont recouvrées, remises ou admises en non-valeur,

Vu la décision n° 2009/2743 du 15 décembre 2009 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions complémentaires susceptibles d'être confiées à Pôle emploi services à compter du 1er janvier 2010,

Vu la décision n° 2015-161 du 4 décembre 2015 du directeur général de Pôle emploi relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive,

Vu la délibération n° 2013-45 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la mobilité,

Vu la délibération n° 2013-46 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi portant création d'une aide à la garde d'enfants pour parents isolés,

Vu la délibération n° 2013-47 du 18 décembre 2013 du conseil d'administration de Pôle emploi fixant les modalités de mobilisation des dépenses d'intervention pour la mise en place de dispositifs locaux en faveur des demandeurs d'emploi,

Décide :

Article 1 – Placement et service des prestations

§ 1 Aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, délégation permanente de signature est donnée:

- 1) à l'ensemble des agents exerçant au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, procéder à l'inscription sur la liste des demandeurs d'emploi,
- 2) aux personnes désignées au présent paragraphe à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, prendre l'ensemble des autres décisions en matière de gestion de la liste des demandeurs d'emploi, en particulier refuser une inscription sur cette liste, la tenir à jour, assurer le suivi et le contrôle de la recherche d'emploi dans les conditions prévues au titre Ier du livre IV de la cinquième partie du code du travail, signer les décisions de radiation, cessation d'inscription et changement de catégorie prévues aux articles R. 5411-18 et R. 5412-1 du même code, ainsi que les décisions statuant sur les recours préalables obligatoires formés contre ces décisions en application des articles R. 5411-18 et R. 5412-8 du même code :
 - o monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
 - o monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
 - o madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes

- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Guyslaine Beauzieres, management opérationnel au sein de l'agence Abymes II
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sainte-Rose
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procopé, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Maggy Théophile – Desirée, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul-Henri Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry

- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle - Eau
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence de pôle emploi Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Christiane Jeannot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Christian Agapé directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis

- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions :

- 1) prendre les décisions relatives au bénéfice des allocations, primes, aides et autres prestations versées par Pôle emploi, que ce soit pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, de l'Unédic, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail - y compris dans les cas visés par l'accord d'application n°12 au règlement de l'assurance chômage lorsque la convention conclue avec ces employeurs dispose que Pôle emploi statue sur ces cas - ou de tout autre tiers et en demander le remboursement lorsqu'elles ont été en trop versées, à l'exception des décisions relatives au services des prestations pour lesquelles l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence nationale exclusive par décision du directeur général et des décisions relatives à ce service transférées à cet établissement par décision spécifique prise sur le fondement de la décision susvisée n° 2009/2743 du directeur général du 15 décembre 2009,
- 2) prendre les décisions et conclure les conventions mentionnées à l'article R. 5312-4 du code du travail,
- 3) prendre les décisions relatives à l'agrément des personnes en parcours d'insertion par l'activité économique (IAE) ainsi que les décisions de suspension, d'extension et de prolongation de cet agrément,
- 4) signer les bons d'aide à la mobilité, les bons SNCF ainsi que les bons de commande de prestations de service au bénéfice de demandeurs d'emploi,

- 5) dans les conditions et limites fixées par les textes applicables, prendre les décisions relatives à la conclusion, au suivi et à la rupture du contrat de transition professionnelle (CTP) et demander le remboursement des allocations y afférentes lorsqu'elles ont été indûment versées,
- 6) statuer sur les recours gracieux formés contre les décisions mentionnées au présent article.

§ 3 Délégation permanente de signature est également donnée à l'ensemble des conseillers au sein des agences à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi, signer les bons SNCF non dérogoratoires au bénéfice des demandeurs d'emploi.

Article 2 – Ordre de service, acte, correspondance, congés, autorisations d'absence et plaintes

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, et dans la limite de leurs attributions :

- signer tout ordre de service, acte et correspondance nécessaire au fonctionnement général de l'agence, ainsi que les ordres de mission des personnels placés sous leur autorité et autorisations d'utiliser un véhicule, à l'exception des ordres de mission et autorisations d'utiliser un véhicule se rapportant à des déplacements hors de la région,
- en matière de gestion des ressources humaines, signer les congés et autorisations d'absence sans incidence sur le traitement des personnels placés sous leur autorité,
- porter plainte sans constitution de partie civile au nom de Pôle emploi, ou d'un tiers qu'il représente, pour tout fait ou acte intéressant l'agence.

Article 3 – Conventions locales de partenariat

Délégation permanente est également donnée aux personnes désignées à l'article 4 de la présente décision à l'effet de, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, aux fins d'exécution du service public de l'emploi et dans la limite de leurs attributions, signer tout acte nécessaire à l'animation du service public local de l'emploi ainsi que :

- 1) signer les conventions conclues dans le cadre des accords cadres nationaux définissant des axes de coopération à la disposition du réseau avec une autonomie locale, à l'exception de celles entraînant un impact financier ou sur la gestion des ressources humaines de Pôle emploi ;
- 2) initier et signer les conventions locales de subvention ;
- 3) signer les autres accords dont la direction de l'agence a pris l'initiative, à l'exception de ceux entraînant un impact financier ou politique ou sur le système d'information ou la gestion des ressources humaines de Pôle emploi.

Article 4 – Délégués permanents

Bénéficient des délégations mentionnées au § 2 de l'article 1 et aux articles 2 et 3, à titre permanent :

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzieres, management opérationnel au sein de l'agence Abymes II,
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Paul-Henri Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry

- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Christian Agapé, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Saint-Martin
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production

Article 5 – Délégués temporaires

En cas d'absence ou d'empêchement des personnes désignées à l'article 4 de la présente décision, bénéficient, à titre temporaire, des délégations mentionnées :

Au § 2 de l'article 1 :

- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procope, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production

- madame Magguy Theophile – Desiree, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référents métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Christiane Jeannot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guigonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg

- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante

A l'article 2 :

- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe plateforme régionale de production
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence de pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice d'agence au sein de pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante

- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence de pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg

A l'article 3 :

- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice d'agence au sein de pôle emploi Saint-Martin
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de pôle emploi Saint-François

Article 6 – Prestations en trop versées : délais de remboursement, remise et admission en non-valeur

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 24 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzies, management opérationnel au sein de l'agence Abymes II,
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault

- monsieur Paul-Henri Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence, au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi de Capesterre Belle Eau
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence Pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Christian Agapé, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Christiane Jacquet-Crérides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production

§ 2 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels et par les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de délais de remboursement des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat, du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion ou de l'assurance chômage et, s'ils estiment qu'il y a lieu d'en accorder, en consentir dans la limite de 6 mois.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers, au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procope, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production

- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Magguy Theophile –Desirée, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référents métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Christiane Jeannot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Fabienne Eugenie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François

- monsieur Pierre André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint- François
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg

§ 3 – Remise de dette

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes de remise des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzeries, management opérationnel au sein de l'agence Abymes II,
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Paul-Henri Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry

- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- Monsieur Olivier Emmanuel Procope, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Magguy Theophile – Desiree, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delves responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle Eau
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référents métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Christiane Jeannot, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau

- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Christian Agapé, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence de l'agence de pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre André Aubertin, responsable d'équipe par interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guignonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Christiane Jacquet-Crérides, directrice d'agence de pôle emploi Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Gladys Mounimam, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg

§ 4 – Admission en non valeur

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par les textes législatifs, réglementaires et conventionnels en vigueur et les instructions y afférentes, statuer sur les demandes d'admission en non valeur des prestations en trop versées par Pôle emploi pour son propre compte, pour le compte de l'Etat ou du Fonds de solidarité prévu à l'article L. 5423-24 du code du travail, ou des employeurs mentionnés à l'article L. 5424-1 du code du travail ayant conclu avec Pôle emploi une convention de gestion, irrécouvrables ou non recouvrées, lorsque le montant de ces prestations est inférieur ou égal à 650 euros.

Bénéficiaire de la délégation visée à l'alinéa qui précède :

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Keezy Pierre-Justin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Guyslaine Beauzies, management opérationnel au sein de l'agence Abymes II,
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre

- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Sandrine Gervelas, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Magali Francietta, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sainte-Rose
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- monsieur Olivier Emmanuel Procopé, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe au sein de la plateforme régionale de production
- madame Maggy Théophile – Desirée, référent métiers au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul-Henri Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Jean-Philippe Vermot de Boisrolin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Jeannise Dacalor, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Guinette Zubar, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence de pôle emploi Saint-Martin

- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Fabiola Cesarus-Rioual, référents métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Christiane Jeannot, référent métiers, au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Joëlle Bartebin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Christian Agapé directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Rosiane Geromegnace, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Laura Valentin, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guigonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Tony Landee, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Gladys Mouniman, référent métiers au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg

§ 5 – Recours gracieux

Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au présent paragraphe, à l'effet de signer, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord, les décisions prises sur les recours gracieux formés contre les décisions prises au titre des paragraphes 1, 2 et 3 du présent article :

- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes

- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Guyslaine Beauzies, management opérationnel au sein de l'agence Abymes II,
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Paul-Henri Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Christian Agapé, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Petit-Bourg
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production

Article 8 – Abrogation

La décision Gua n° 2018-13 DS Agences du 1^{er} juin 2018 est abrogée.

Article 9 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait à Abymes, le 9 juillet 2018.

Stéphan Jules,
directeur régional
de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Décision Gua n° 2018-17 DS IPR du 9 juillet 2018

Délégation de signature du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord à certains de ses collaborateurs pour statuer, dans certaines conditions et limites, dans les cas visés par l'accord d'application n° 12 du règlement de l'assurance chômage et sur l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables

Le directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Vu le code du travail, notamment les articles L. 5312-1, L. 5312-2, L. 5312-5, L. 5312-6, L. 5312-10, L. 5422-20, R. 5312-19, R. 5312-25 et R. 5312-26,

Vu le code de commerce, notamment les articles L. 626-6 et D.626-9 à D.626-15, et les décrets n° 2007-153 du 5 février 2007 et n°2007-686 du 4 mai 2007,

Vu la convention du 27 juin 2011 relative à la mise en œuvre du CSP et ses avenants, et la convention du 19 juillet 2011 relative au CSP et ses avenants,

Vu, ensemble, la convention du 14 avril 2017 relative à l'indemnisation du chômage, le règlement qui y est annexé et les textes pris pour leur application, en particulier l'accord d'application n° 12,

Vu la délibération du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-33 du 3 juin 2009 portant acceptation de la décision du bureau de l'Unédic du 22 avril 2009 relative à l'admission en non-valeur des créances de l'assurance chômage irrécouvrables,

Vu les délibérations du conseil d'administration de Pôle emploi n° 2009-49 du 10 juillet 2009 et n° 2014-49 du 26 novembre 2014 portant respectivement acceptation des décisions du bureau et du conseil d'administration de l'Unédic des 26 juin 2009 et 24 octobre 2014,

Vu, ensemble, la décision du directeur général de Pôle emploi n° 2015-161 du 4 décembre 2015 relative aux missions pour lesquelles Pôle emploi services dispose d'une compétence nationale exclusive et les décisions par lesquelles le directeur général a transféré à cet établissement des missions complémentaires précédemment exercées par la direction régionale de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord

Décide :

Article 1 – Décisions relatives au versement des allocations d'assurance chômage

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord n°12 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes :

- 1) admettre un demandeur d'emploi au bénéfice des allocations en cas de départ volontaire d'un emploi précédemment occupé,
- 2) prendre en compte, dans le salaire de référence servant à calculer le montant des allocations, des majorations de rémunérations autres que celles visées au § 1 et à l'alinéa 1er du § 2 de l'accord n° 6 pris pour l'application du règlement de l'assurance chômage,
- 3) accorder le bénéfice des allocations dans les quatre situations visées au § 3 de l'accord d'application n° 12, 4) accorder le maintien du versement des prestations au titre de l'article 9 § 3 du règlement de l'assurance chômage dans les deux cas visés au § 4 de l'accord d'application n° 12.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation donnée au § 1^{er} du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre & Îles du Nord
- monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée
- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Guyslaine Beauzies, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Abymes II
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sainte-Rose
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe plateforme régionale de production
- monsieur Paul-Henri Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe, au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau

- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebin, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Christian Agapé directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guigonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Christiane Jacquet-Crérides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg

Article 2 – Remises des allocations et/ou prestations indûment versées

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction des demandes, accorder, en tout ou en partie, la remise des allocations et/ou prestations indûment versées au titre de la convention d'assurance chômage, de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation

professionnelle (CSP) pour une raison autre que l'existence d'une fraude ou d'une fausse déclaration, établie par le juge ou alléguée par les services de Pôle emploi, pour un montant maximal de 650 euros,

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- madame Anne Jermidi, directrice territoriale Basse-Terre & Îles du Nord
- monsieur Gilles Plumasseau, directeur territorial Grande-Terre
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée
- monsieur Eddy Pinson, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- monsieur Alain Montout, directeur adjoint au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Eliane Troupé, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Rosite Singarin-Sole, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Marie-Alex Youssouf-Loche, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Gladys Ibalot, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Abymes
- madame Chantal Charles, responsable d'équipe ad interim au sein de l'agence pôle emploi des Abymes
- madame Guyslaine Beauzieres, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Abymes II
- monsieur Marc Roy-Camille, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame France-Lise Geoffroy, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- monsieur Léonard Lacides, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Marie-Renée Loisel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Catherine Buisson-Cayarcy, responsable d'équipe au sein de l'agence de Pôle emploi Pointe-à-Pitre
- madame Béatrice Regard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Catherine Petit, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lydie Marie Chantal Flower, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Baie-Mahault
- madame Lysiane Chais, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Sainte-Rose
- madame Agnès Dode, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Ketty Cabald, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Gladys Gobelin Toumson, chef d'équipe allocataires au sein de l'agence pôle emploi Sainte-Rose
- madame Dominique Bigard-Poucet, directrice au sein de la plateforme régionale de production
- monsieur Didier Boa, management d'équipe plateforme-pôle paiement au sein de la plateforme régionale de production
- madame Marika Marie-Céline, management d'équipe plateforme régionale de production
- monsieur Paul-Henri Mandine, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Sylvia Strazel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- madame Nadeije Durimele, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Jarry
- monsieur Davy de Lacaze, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- monsieur Gérard Rutick, adjoint au directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Corinne Bourgeois, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Carole Bestory, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Peggy Massicote-Zozio, responsable d'équipe de production au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre
- madame Fannie Paturot, management d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Basse-Terre

- madame Gilda Ceprika, management opérationnel au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Roberte Adolphe, adjointe à la directrice au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Josy Jean-Woldemar, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Saïda Gougougnan-Zadigue, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Ketty Delver, responsable d'équipe ad intérim au sein de l'agence pôle emploi Capesterre Belle-Eau
- madame Jessie Thenard, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nicole Deldevert, adjointe à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Pascale Hamlet-Placide, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Nathalie Rubini, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Rosalie Wade, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-Martin
- madame Maguy Fumont-Samson, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- madame Catherine Gustave, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Marie-Galante
- monsieur Patrick Pommier, directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Viviane Kiavué, directrice d'agence adjointe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Nathalie Barthel, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Jimmy Dabadie, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- madame Valérie Guiougou-Bartebbin, management d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Morne-à-l'eau
- monsieur Christian Agapé directeur d'agence au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- monsieur Harry Bourguignon, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Port-Louis
- madame Fabienne Eugénie, directrice d'agence ad interim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Charles Commin, adjoint à la directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Lucky Cyprien, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Patrice Landre, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Maurille Araminthe, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- monsieur Pierre-André Aubertin, responsable d'équipe par intérim au sein de l'agence pôle emploi Saint-François
- madame Madly Nemorin, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Louis-Jules Dares, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- monsieur Eric Guigonet, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi Bouillante
- madame Christiane Jacquet-Crétides, directrice d'agence au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Sophia Labeth Barba, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg
- madame Marie-Louise Tharsis, responsable d'équipe au sein de l'agence pôle emploi de Petit-Bourg

Article 3 – Remises de majorations de retard et/ou de pénalités hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, après instruction des demandes, accorder en tout ou en partie, ou refuser, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué dans le cadre des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, la remise de tout ou partie des majorations dues en raison du retard de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- 1) dans la limite, en cas d'acceptation, de 6 000 euros à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations et à monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

Article 4 – Délais de paiement de contributions, cotisations et autres ressources hors CCSF

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage, en particulier l'accord d'application n° 12, et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, en dehors des cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, après instruction, statuer sur les demandes de délais de paiement des contributions dues à l'assurance chômage et/ou des cotisations dues au régime de garantie des créances des salariés (Ags) et/ou des contributions, participations financières et autres sommes dues par les employeurs au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et/ou des pénalités dues par les employeurs :

- lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 25 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 6 mois à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- lorsque le montant total des créances est inférieur ou égal à 10 000 euros, dans la limite, en cas d'acceptation, d'une durée maximale de 3 mois, à :
 - o monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

Article 5 – Report de paiement de contributions, cotisations et accessoires

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée aux personnes désignées au § 2 du présent article pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par les accords d'assurance chômage et par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, accepter les demandes de report de paiement des contributions, cotisations et accessoires dans la limite de 3 mois ou les refuser.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

Article 6 – Ressources : remises et délais examinés en CCSF

§ 1 Délégation permanente de signature est donnée aux personnes visées au § 2 du présent article , pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord et dans les conditions et limites fixées par le code de commerce, les décrets régissant la matière, les accords d'assurance chômage et le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic, accorder ou refuser, dans les cas dans lesquels il doit être statué au sein des commissions des chefs des services financiers et des représentants des organismes de sécurité sociale et de l'assurance chômage (CCSF) et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision :

- des délais pour le paiement des créances dues par les employeurs exigibles à la date de réception de la demande, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce et, accorder des délais de paiement, dans la limite maximale de 12 mois - ou, lorsque l'ensemble des autres membres de la CCSF est disposé à consentir des délais de paiement excédant 12 mois, dans la limite maximale de 36 mois - ou refuser d'accorder des délais ;
- une remise de la part patronale des contributions dues à l'assurance chômage, des cotisations dues à l'Ags, des majorations de retard, des frais de poursuite et des sanctions, exigibles à la date de réception de la demande de remise, formulées dans le cadre des procédures de conciliation, de sauvegarde ou de redressement judiciaire dans les conditions et limites fixées aux articles D. 626-9 à D. 626-15 du code de commerce. En cas de liquidation judiciaire, aucune des créances restant dues à l'institution par l'employeur ne peut donner lieu à une remise.

§ 2 - Bénéficiaire de la délégation visée au § 1^{er} du présent article :

- monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- monsieur Jean-Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée

Article 7 – Admission en non-valeur des créances irrécouvrables

§ 1 - Délégation permanente de signature est donnée, pour, au nom du directeur régional de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord dans les conditions et limites fixées par le bureau et le conseil d'administration de l'Unédic et acceptées par le conseil d'administration de Pôle emploi et sous réserve des dispositions de l'article 8 de la présente décision, statuer sur l'admission en non-valeur des créances irrécouvrables dont le montant, accessoires compris, est inférieur à :

- 1) 22 500 euros s'il s'agit de cotisations à l'Ags, à 10 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues par l'employeur au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et à 1 000 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP , à monsieur Jean-Paul Audebert, directeur régional adjoint en charge des opérations
- 2) 5 000 euros s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) et inférieur à 500 euros s'il s'agit d'allocations ou aides indûment versées au titre de l'assurance chômage, de la CRP ou du CSP, à monsieur Jean Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée ;
- 3) 1 000 euros, s'il s'agit de contributions à l'assurance chômage, de cotisations à l'Ags, ou de cotisations, participations financières ou autres sommes dues au titre de la convention de reclassement personnalisé (CRP) ou du contrat de sécurisation professionnelle (CSP) à :
 - o monsieur Jean Jacques Houblon, directeur des services de production centralisée
 - o madame Jacqueline Belfort, professionnel qualifié, au sein du service de production centralisée

- madame Véronique Jean-Baptiste, professionnel qualifié, au sein du service de production centralisée

Article 8 – Restriction

Lorsque, par décision du directeur général, l'établissement Pôle emploi services a reçu compétence pour gérer une mission déterminée, les délégataires constitués dans la présente décision ne disposent plus, à compter de la date d'effet de la décision du directeur général, de la compétence pour statuer dans les dossiers afférents à cette mission lorsque l'établissement Pôle emploi services a le pouvoir de décider.

Article 9 – Incompatibilités

Lorsque le bénéficiaire d'une délégation de signature constate qu'il est parent ou allié du demandeur d'emploi ou de l'employeur sur la situation duquel il est appelé à statuer, ou lié à celui-ci, sous quelque forme que ce soit, il ne peut ni prendre de décision, ni donner un avis sur la décision à prendre dans le dossier concerné.

Article 10 – Abrogation

La décision Gua n° 2018-14 DS IPR du 1^{er} juin 2018 est abrogée.

Article 11 – Publication

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de Pôle emploi.

Fait aux Abymes, le 9 juillet 2018.

Stéphan Jules,
directeur régional
de Pôle emploi Guadeloupe & Îles du Nord